

S.39. Un seul cœur pour nous renouveler

Ce qu'il nous convient de faire [...] pour ne pas mettre d'obstacles aux desseins de miséricorde que le Seigneur aurait sur nous, c'est maintenant de faire de nouveaux efforts pour lui plaire, c'est d'ouvrir entièrement nos cœurs à des sentiments conformes à ceux de notre Divin Sauveur [...].

Il nous enseigne par-là que nous ne devons pas avoir d'autres sentiments que ceux de Jésus-Christ, que les désirs et les affections de son divin cœur doivent être les nôtres, que nos cœurs doivent être formés sur le modèle du sien, qu'ils doivent en être la vivante image.

Cette doctrine sublime, le même apôtre nous en montre ailleurs la nécessité, quand il nous dit que ce que Dieu a choisi, « *il les a prédestinés pour être conforme à l'image de son Fils.* » En effet, cette conformité n'est pas dans les actions extérieures, ni dans l'élévation de l'esprit ; elle est tout entière dans le cœur, c'est-à-dire dans les affections, dans les sentiments du cœur, parce que c'est du cœur que procède la vie, et que c'est sur le cœur que Dieu fixe ses divins regards.

Ce devoir, je le sais, est essentiel à tous les chrétiens ; tous doivent retracer en eux-mêmes quelque ressemblance du Cœur de Jésus. Mais ce devoir commun tous, les membres de l'une de l'autre Société, doivent, en quelque sorte, se l'approprier et s'efforcer de le remplir avec plus de perfection. C'est une obligation qu'on s'impose à soi-même quand on s'enrôle au service du Seigneur dans ces Sociétés.

La démarche que nous faisons maintenant est des plus importantes. Nous nous présentons à nos premiers pasteurs ; nous les consultons comme nos oracles ; nous nous abandonnons entre leurs mains comme entre les mains de ceux qui sont nos Pères en Jésus-Christ ; et nous les prions, comme chefs de l'Eglise, de décider de notre sort. [...]

Si donc, la décision de nos prélats ne nous était pas favorable, contents d'avoir fait ce qui nous avait paru le plus propre à procurer la gloire du Seigneur et le bien de son Eglise, nous cesserions de poursuivre une œuvre dont nous serions assurés que Dieu ne demande pas de nous l'exécution.

Si cette décision, au contraire, nous est favorable ; si nos premiers pasteurs approuvent les deux Sociétés et les admettent [...] comme des institutions pieuses et utiles ; assurés de notre existence, nous travaillerons alors avec plus d'ardeur à l'œuvre de Dieu ; nous pourrions alors promettre de sa part les plus amples bénédictions, et nous aurons même une douce confiance de nous avoir un jour admis, par le souverain pontife, au nombre des ordres religieux. [...]

Quoi que notre requête soit immédiatement portée à ceux qui tiennent, sur la terre, la place de Jésus-Christ, et ont été préposés par l'Esprit Saint au gouvernement de son Eglise, c'est du ciel même que nous attendons le succès. C'est à Jésus-Christ que nous devons avoir principalement recours ; et nous nous efforcerions en vain de rien obtenir des ministres du Seigneur, si nous ne prenions pas, en même temps tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour rendre le Seigneur lui-même favorable à nos vœux.

Première lettre circulaire, 14 février 1799, pp15. 18-19

S'adressant pour la première fois à l'ensemble des membres de ses Sociétés, Pierre de Clorivière rédige une lettre, le 14 février 1799, en vue d'exhorter à une conformité avec le divin cœur de Jésus.

Il est clair pour notre fondateur que les membres des Sociétés sont prédestinés à devenir la vivante image de Jésus et de Marie. Cette union des deux cœurs doit être la règle à suivre et le modèle à observer. Les propos de cette lettre n'ont d'autre visée que d'entretenir en chacun « *les étincelles du feu sacré que l'Esprit Saint a allumées dans vos cœurs* » (p19).

L'Assemblée générale des PCJ qui vient de se tenir à Fontenay- aux- Roses du 28 juillet au 5 août rejoint l'intuition fondatrice tout en nous renvoyant à « nos figures inspiratrices que sont désormais Ignace, Daniel Fontaine, mais aussi le cardinal Van Thuan » qui suscita au Vietnam un institut dont le nom de départ était SPES (Espérance). Tout comme l'avait fait à la fin du dix-huitième siècle, Clorivière, Mgr Van Thuan avait conscience qu'il fallait soutenir la foi des chrétiens qui se heurtaient au communisme du milieu du vingtième siècle.

Les orientations de l'Assemblée générale nous appelle à nourrir notre identité de prêtre diocésain par notre consécration au Christ « qui aime à la fois son Père et le monde. » L'Assemblée élargit son propos en évoquant la prière d'Ignace « Donne-moi seulement de t'aimer ».

Dans sa première circulaire, Clorivière évoque alors sa sollicitation d'approbation par les responsables de l'Eglise pour sa nouvelle fondation. Nous-mêmes, aujourd'hui, nous nous situons dans cette tradition en transmettant à la Congrégation pour la vie consacrée les orientations prises à Fontenay –aux –Roses. Nous voyons dans cette communication soumise à l'approbation de la Congrégation le gage de notre fidélité, non seulement au fondateur mais à Dieu. Comme le dit plus loin dans sa lettre Pierre de Clorivière, un désaveu de l'autorité romaine signifierait « que Dieu ne demande pas de nous la poursuite de l'œuvre entreprise » il y a plus de deux siècles. Car « *c'est du ciel même que nous attendons le succès* » (ib p.15).

Le fruit spirituel attendu de notre Assemblée générale est finalement de répondre au défi de la sainteté que nous a lancé le pape dans son Exhortation « Soyez dans la joie et l'allégresse » (Gaudete et exultate) il y a près de quatre ans déjà.

Questions d'approfondissement.

- Avons-nous pris connaissance des orientations « un seul cœur et une seule âme » ?
- À quel(s) appel (s) ai-je à répondre concrètement au moment où une nouvelle année pastorale s'ouvre et je reçois ces nouvelles orientations ?